

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VI.

JANVIER, 1828.

NUMERO II.

HISTOIRE DU CANADA.

A la fin pourtant, les députés iroquois se laissèrent gagner par les bonnes manières du gouverneur de Montréal, et lui présentèrent six colliers. Le premier marquait le sujet de leur retardement, causé, disaient-ils, par l'arrivée de députés outaonais dans le canton de Tsonnonthouan. Gagniegaton, en expliquant ce collier, dit que c'était ainsi qu'il fallait faire les choses, quand on voulait traiter de la paix; voulant donner à entendre que le gouverneur général aurait dû se rendre en personne à Onnontagué; ou en quelque autre endroit, dont on serait convenu, pour y parler d'accommodement.

Le second collier témoignait la joie qu'avaient eue les habitants d'Orange du retour d'Oureouharé et des autres chefs; ce qui marquait la bonne intelligence qui régnait entre la Nouvelle York et les Cantons iroquois. Par le troisième, le canton d'Onnontagué demandait, au nom de tous les autres, le prompt retour de tous les Iroquois revenus de France, afin qu'on pût prendre avec eux les mesures qui convenaient à la situation des affaires. L'orateur ajouta qu'on avait réuni dans le canton d'Onnontagué tous les prisonniers français faits par les Iroquois, et qu'on n'en disposerait que sur le rapport et de l'avis d'Oureouharé. Le quatrième et le cinquième parlaient des ravages faits chez les Tsonnonthouans, et de la trahison de Catarocouy, et disaient que quand le mal serait réparé et que les chemins seraient libres et sûrs, Téganissorens irait traiter de la paix avec Ononthio. Par le sixième, Gagniegaton donnait avis que dès le mois d'Octobre précédent, un parti d'Iroquois s'était mis en campagne; mais qu'il ne devait entrer en action qu'à la fonte des neiges, et que s'il faisait des prisonniers, on aurait soin qu'ils fussent bien traités. " Usez-en de même, continua-t-il, si vous prenez quelques uns des nôtres. J'avais huit prisonniers de la défaite de La Chine; j'en ai mangé quatre; j'ai donné la vie aux autres. Vous avez été plus cruels que moi; car vous avez fusillé douze Tsonnonthouans: vous auriez bien dû en épargner au moins un ou deux: c'est par représailles que j'ai mangé quatre des vôtres."

Le gouverneur lui demanda pourquoi les Agniers étaient ve-